

## Un Dérèglement Général des Services

C'est par un courrier laconique et de surcroît, mensonger, que Madame le Maire, au nom de la Municipalité a notifié le 29 février dernier aux agents retraités de la Ville son intention de leur retirer leur adhésion au CNAS.

Ce Comité National d'Action Social, comme son nom l'indique, est destiné au personnel municipal actif et retraité.

Le CNAS œuvre pour le mieux-être des personnels des collectivités territoriales et cultive depuis des valeurs et des principes : la mutualisation, la solidarité, l'équité et l'humanisme.

Il permet aux agents de bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides, de soutien aux personnes fragiles, vulnérables et handicapées.

À Evin, **il est en place depuis plus de 20 ans** et n'a jamais été remis en cause !

Malgré nos interventions, celles du personnel retraité, des syndicats du personnel, du parti communiste, Madame le Maire n'a pas souhaité revenir sur sa décision !

Sa seule réponse lors du dernier conseil municipal a été « les agents touchent déjà une retraite !! »... Mais Madame Petit ? Connaissez vous le montant d'une retraite d'un agent municipal ? **Depuis que Madame Petit est Maire AUCUN AGENT n'a bénéficié d'une promotion interne !**

**Pire ! Elle a osé argumenté son propos en prenant exemple sur la ville de Rouvroy, expliquant qu'une « ville de gauche » ne proposait pas non plus cette adhésion.... C'EST FAUX ! Et qu'elle détenait un écrit pour le prouver.... Et bien nous aussi !!**

Avec l'aide de **Monsieur Gilles Waterlot**, nous avons un courrier de la Maire de Rouvroy attestant que le personnel retraité de la ville de Rouvroy bénéficient des avantages du CNAS et ce depuis 1986 ! (Vous le trouverez d'ailleurs à l'intérieur de ce tract).

**Il est vraiment temps d'arrêter les mensonges Madame le Maire !!**

**Mais au-delà du CNAS, c'est une situation CATASTROPHIQUE de la gestion humaine que Madame PETIT et sa DGS dictent en Mairie, la preuve :**

- une employée au service de la collectivité depuis plus de 30 ans, décédée brutalement : Aucune proposition de recueillement ; Mesdames la Maire n'ont même pas fermé la Mairie pour les funérailles !! Mais quelle indécence !
- Plusieurs agents victimes de graves problèmes de santé liés au stress, à la surcharge de travail !
- Les agents techniques ne sont pas équipés de tenues réglementaires, ne sont pas dotés d'équipements de protection individuel (**pourtant obligatoire !**).

- il faut dire que pour **Mesdames le Maire** la principale ressource d'économie se fait sur le dos du personnel ! Le personnel qui part en retraite n'est pas remplacé ! La DGS redistribuant le travail à des agents déjà submergés !

- des entretiens professionnels complètement ignorés ! Certains agents n'ont toujours pas été reçus ! Pire, les agents reçus n'ont toujours pas eu de retour de leur évaluation.... De toute façon, qu'est-ce que cela va changer pour eux ?? D'ailleurs, nous vous donnons le nombre de promotions internes depuis que Madame Petit est Maire : 000 !

- une seule phrase, régulièrement entendu : ils profitent du système, ils sont en arrêts ! Ce sont des fainéants ! Une belle preuve de l'intérêt que portent **Mesdames le Maire** aux agents de la Commune !

**- le personnel municipal est compétent ! Il a besoin d'être valorisé ! Il a besoin de sentir la confiance des élus ! Il a besoin de matériel pour travailler ! Il a besoin d'une hiérarchie qui connaisse le travail et surtout qui le respecte !**

**Actuellement c'est tout le contraire !!**

Nous redisons ici tout notre attachement au personnel, nous leur apportons tout notre soutien. **Mesdames le Maire** n'ont qu'un mot à la bouche : c'est à cause du personnel ! Nous, nous disons : c'est grâce au personnel !

**Encore une fois : Le personnel municipal et à travers eux, les administrés ne doivent pas subir la gestion financière catastrophique de notre ville !**

**Les membres du groupe majoritaire qui se taisent, valident cette décision par leur silence !**



La cérémonie des vœux...

C'est devant une salle à moitié pleine (à moitié vide ??) que s'est déroulée en début d'année, la cérémonie des vœux. De mémoire d'Evinois, jamais une cérémonie des vœux n'avait connu une telle désaffection ! Et pour cause, hormis la qualité de la prestation de la Lyre Evinoise, il y a peu de choses à retenir de ce moment qui se veut, tradition oblige, le moment fédérateur entre une municipalité et sa population !

Une projection de diapositives en plein jour à peine visible, des photos rediffusées 3 fois... et un discours qui prônait, année olympique oblige, une ressassée de citations pas du tout appliquées par Madame le Maire et son groupe majoritaire !

Bref, c'était plutôt la cérémonie des des...voeux !



Nous sommes critiques comme nous l'a d'ailleurs souvent reproché Madame le Maire ! Oui nous continuons de l'être car la politique communale à laquelle nous n'avons jamais été associés à une quelconque décision constructive depuis le début de cette mandature, cette politique autoritaire, sans cohésion, sans lucidité ni objectivité, nous interpelle et alerte régulièrement notre responsabilité d'élus sur l'état déplorable et inquiétant de notre commune que nous aimons tant....

Nous continuerons à être à vos côtés, à toujours vous dire la vérité, à vous accompagner !

Juin 2024 - N° 12



Christophe Caux



Aurore Fernandez



Philippe Dorne



Clarisse Kaczmarek



Youssef Bouya



Mariane Vetu



Fouzia Tahar-Chaouch



**La communication... ce mot abstrait pour le groupe majoritaire.**

**Vous avez été, comme nous, destinataire du dernier Evin Mag pour lequel nous n'avons pas donné de texte ; et pour cause !**

**Un amas de photos, sans chiffre, dont les polices de caractère sont agrandies pour combler le vide d'explication !**

**Mais la véritable raison est que ce bulletin municipal est un « bilan de mandat » !!! Un bilan de l'action du groupe majoritaire financé par les contribuables evinois !**

**S'il s'agit du bilan des élus, il eût été judicieux qu'ils le financent eux même !**

**Nous n'avons pas voulu être associé à cette action pour laquelle vous trouverez le comparatif à l'intérieur de notre tract.**

**La communication municipale est vraiment particulière dans notre commune...**

**Bon, après.... Rendons à César... on ne peut communiquer que sur du concret et des actions....**

Chères Evinoises, Chers Evinois,

Voici maintenant 6 mois que nous n'avons plus communiqué au travers de notre bulletin d'information.

Depuis décembre 2023, 2 conseils municipaux se sont déroulés : l'un portant sur le débat d'orientation budgétaire et l'autre sur le budget primitif.

Vous n'avez certainement pas appris grand chose des finances municipales avec la dernière publication de la Mairie... Tout au plus qu'il y aura de l'éclairage public, la réparation de la toiture de la salle Dutilleul, le muret et portail de l'école, les portes de l'école Meresse, des travaux acoustiques à la maison pour tous et la vidéoprotection....

N'attendez pas de chiffres, en séance de conseil municipal, on nous demande de voter des demandes de subventions sans chiffre !!

Madame la Maire/DGS expliquant à qui veut bien la croire que les devis sont en cours et qu'en attendant il faut bien déposer des dossiers...

Soit dit en passant, nous avons voté des dossiers de subvention pour la vidéo-protection en juillet 2020.... Pour : apparemment une réalisation en 2024....

C'est assez bizarre de constater qu'en 4 ans, il n'y a pratiquement rien eu de fait et qu'à 1 an et demi des municipales, Madame le Maire nous sort des dossiers comme par magie...

Enfin, par magie non ! C'est grâce à sa gestion ! Son sens aigu de l'économie, sa vigilance que le budget, au plus fort de la crise économique annonce un excédent qui dépasse le million d'euro !!

Aucune ville de France n'a réussi cet exploit !!

En même temps il convient de relativiser ce besoin VITAL et URGENT d'économie : **n'oublions pas que la cour des compte a recensé plus d'1 million 200 000**

# Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN



@ agirensembleevin@gmail.com

f Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

**euros de factures impayées sur les années 2019 et 2020... il ne s'agit pas de l'héritage du précédent mandat mais bien de la gestion de Madame Valérie PETIT.**

D'ailleurs, dans notre tract du mois de juin 2023, nous revenions sur un nombre affolant de factures impayées... pour lesquelles Madame le Maire n'a jamais démenti ni produit de preuves du contraire...

Voilà aujourd'hui l'état de nos finances !

Madame le Maire se félicite de cet excédent mais :

**Avec 1 million d'euro d'excédent, pourquoi nos routes sont si dégradées ? Pourquoi nos bâtiments municipaux sont si tristes ? Pourquoi nos associations n'ont pas de moyens supplémentaires ? Pourquoi nos écoles n'ont pas plus de moyens ? Pourquoi le personnel n'est pas remplacé ? (nous y revenons dans nos pages), Pourquoi il y a si peu d'investissements ?**

Madame le Maire oublie qu'elle a contracté un nouvel emprunt et que les années 2026 et 2027 seront très très difficiles à gérer financièrement par rapport aux intérêts et capitaux à rembourser !

Il nous faudra redoubler de vigilance pour ces presque 2 dernières années de mandat...

Nous continuerons à être à vos côtés, à toujours vous dire la vérité, à vous accompagner !

Parce que le plus important pour nous c'est vous !

Pour le groupe Agir ensemble

**Christophe CAUX**



Dans son dernier bulletin Madame le Maire revient (très brièvement) sur les subventions aux associations en expliquant que les subventions ont été augmentées, que la municipalité maintient son soutien au monde associatif... **Madame le Maire oublie de dire qu'avec les membres de son groupe elle a diminué en 2022 les subventions aux associations de 50 %... Elle aurait dû le rajouter dans son bilan de mi-mandat !**



Madame le Maire ne nous a pas donné d'explication sur la nouvelle démission. Nous notons au passage que le nouvel élu n'était pas présent pour cette réunion.... Ce qui nous interpelle, c'est qu'un autre adjoint, en l'occurrence **Monsieur Bertrand FAUQUEMBERGUE**, nous a confirmé à plusieurs reprises sa volonté de démissionner lui aussi après les élections sénatoriales du mois d'octobre.... Les élections sont passées et **Monsieur Bertrand FAUQUEMBERGUE** est resté.

Il faut dire que Madame le Maire lui a, entre temps, proposé le poste de conseiller communautaire, rémunération à l'appui !

Comme quoi....

Non, non, vous ne rêvez pas... ça n'est pas un copier-coller, Mais n'ayant eu aucune réponse de l'adjoint en question, nous ne désespérons pas....



## Le Débat d'orientation Budgétaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire relate à la fois le bilan de l'année et propose aux membres présents les futures actions et travaux prévus pour l'année 2024.

En investissement, avec le nouvel emprunt que Madame le Maire a contracté sans l'avis de personne, la commune se serait retrouvée endettée au maximum !

Bien que Madame le Maire dise le contraire .

Les 620 000 € d'emprunts ayant « servis » à payer des investissements en 2023.... sauf que l'investissement présente un déficit de 90 000 € et c'est uniquement grâce au report de l'année précédente qu'elle se retrouve en excédent !!!

Sans cet emprunt, la commune approcherait les 700 000 € de déficit !!

**Et dire que cette année une somme de 793 000 € est encore à rembourser à la CAHC pour les rues Lamendin et Jaurès (nous sommes en 2024 et payons donc un projet lancé au précédent mandat !!).**

Dans les projets d'investissement : plus de traces du béguinage, de l'épicerie solidaire mixte (oui maintenant, c'est mixte.... plus on avance et plus on rallonge la définition !!! En 2025 ça sera l'épicerie solidaire mixte trimestrielle) La raison en tout simplement évidente :: l'argent !

En fonctionnement, on frôle le délire comptable !!

Nous dénonçons l'année dernière les nombreuses, très nombreuses factures impayées (voir nos précédents posts) : nous en avons apporté la preuve ! (tract du mois de juin 2023).

**Désormais, ce ne sont plus des impayés mais des.... litiges comme l'explique Madame le Maire et sa DGS !!**

**C'est évident que si on ne paye pas un fournisseur ça devient vite un litige !!**

Mais quel déshonneur pour notre commune !

Bref, un fonctionnement, qui malgré des hausses exponentielles des coûts de l'énergie, présente un excédent de plus d'un million d'euros !!! (Mais bien sûr...)

La vérité financière c'est que cet excédent est réalisé parce que des factures ne sont pas payées (nous analysons actuellement les 2073 documents que la DGS nous a envoyés la veille de ce conseil) et sur la non valorisation du personnel !!

Nous avons tenté, en vain d'ouvrir les yeux aux membres présents, mais nous nous battons contre des moulins à vent....

Nous avons voté contre cette mascarade !

## La réponse de Madame le Maire aux recommandations de la cour des comptes

Au cour du conseil du 14 février dernier (la date avait été soigneusement choisie...), Madame le Maire exposait les réponses apportées à la CRC...

Là encore !! Mais quelle comédie !! Mais comment la Maire et sa DGS peuvent-elles prétendre de telles choses ??

Le délai de paiement est respecté !?!?!?

**Des factures de mars 2022 payées en novembre 2023 ?**

Des factures de janvier et février 2023 payées en janvier 2024 !!!

Et toujours ce même discours qui voudrait que la difficulté financière de la ville vient des charges de personnel....

Charges pour lesquelles Madame le Maire et sa DGS ont trouvé la parade : les agents en retraite ou en arrêts ne sont plus remplacés !

C'est leur accorder peu d'importance et c'est surtout minimiser voire

discréditer leur travail ! Comment ne pas remplacer un agent qui quitte ses fonctions ? (voire notre article page 4).

Madame le Maire explique même que dans ces conditions, le recours à l'emprunt pourrait être envisagé !

C'est de l'ingérence totale !

Madame le maire préférant économiser sur le personnel, sur la rénovation des bâtiments, municipaux, sur l'embellissement de la ville .... Tristesse....

## Une Maire/DGS

Nous tenions à vous faire part ici, du comportement totalement inqualifiable de la DGS lors des séances de conseil municipal. Cette dernière, au travers de ses innombrables interventions au sein du Conseil Municipal gêne à outrance le déroulement de la séance ! Des chuchotements à chacune de nos questions, des prises de parole sans y être invitée !! Déjà qu'elle écrit les réponses à vos questions, que les adjoints à l'environnement, à la jeunesse et aux sports ont bien du mal à lire ; désormais elle se permet de nous toiser à chacune de nos interventions ! Nous affichant d'un sourire narquois !

**Nous savons l'omnipotence de la DGS au sein de la Mairie, car c'est elle seule qui dirige tout !** Nous l'avons déjà dénoncé lors d'un précédent conseil qui s'est déroulé au Foyer Jean Dujardin au cours duquel nous avons quitté la séance !

La Maire se retranchant derrière sa DGS pour des décisions loin d'être justes et la DGS se retranchant derrière la Maire pour des décisions loin d'être pertinentes.

Les membres du groupe majoritaire, qui sont et seront responsables, au même titre que la Maire, de la catastrophe financière existante et à venir, semblent résolus à accepter cette « duo-gestion », mais NOUS, ne pouvons l'accepter !!!

Madame le Maire nous explique que la DGS est une « agente » et bien soit !! Qu'elle reste désormais à sa place et qu'elle s'occupe (pour une fois) de la gestion du personnel !

**Personnel à qui nous renouvelons de nouveau notre total soutien et tout notre courage devant cette autocratie !!**

Nous terminerons ce constat par le mépris de la DGS qui rigole quand nous évoquons la sécurité des élèves de l'école BLUM !

**Etre élu, c'est être responsable ! C'est avoir le sens des responsabilités ! Celles qui s'imposent pour la fonction d'adjoint, celles qui imposent de respecter les électeurs qui ont placé leur confiance en eux.... Ca n'est pas déléguer ses réponses et se contenter de lire une réponse !**

## 2 fermetures de classe pour la rentrée 2024..

Lors du conseil municipal, Madame le Maire nous a proposé une motion !

2 classes vont être fermées à la rentrée scolaire de septembre (1 à Blum et 1 à Dolto). Madame le Maire a été informée de cette « possible décision » depuis un certains temps...

Le parti communiste a déposé en mairie un projet de demande de Motion le mardi 13 février.... Comme par hasard, Madame le Maire ne l'a pas lu !!

Mais au-delà de la Motion elle-même ???

Dans d'autres communes concernées, le Maire a

mobilisé les élus, les enseignants, les APE, la population pour protester contre ces fermetures : et vous savez quoi ?? Ça marche !!! L'inspection est revenue sur certaines de ses décisions !!

Mais ici à Evin, l'adjointe aux affaires scolaires est inexistante, la Maire se fiche des écoles et sa DGS encore plus....

Nous avons donc décidé de lancer une pétition pour tenter de sauver ces fermetures.

Nous l'avons fait sans récupération ! La pétition ne mentionnait pas le nom de notre groupe ! Vous avez été 288 à signer ce document : MERCI à vous..

**Prétendre et vouloir sont 2 choses différentes !! L'intérêt commun n'existe pas pour Madame le Maire et son groupe : la preuve : sur les 288 signatures : 1 seule du groupe majoritaire : celle de Madame Ben Brahim...**

**Même l'adjointe aux affaires scolaires n'a pas signé cette pétition !**



## EVIN'MAG

**Dans sa publication « Bilan de mandat », un article.... Enfin, un « hommage » est rendu à M. Lucien Wattelier, directeur de la Lyre Evinoise durant 50 ans... Enfin un hommage ? 2 photos !!**

**Des oublis lors de la publication de l'agenda municipal avaient été constatées.... Un erratum vient de paraître : fin mai.**

**Tout vient à point qui sait attendre.... Mais comme le dit Madame le Maire « chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès.... Nous n'osons pas imaginer la qualité de la prochaine publication..**

**En dernière page du Evin Mag, nous pouvons lire : Site internet :www.evin-malmaison.fr : Ne cherchez pas ! Il n'y a pas de site.... Et pourtant ça fait 4 ans qu'on nous, qu'on vous le promet !!... Mais promis, avant les élections il sera en ligne !**

**Des arbres et des naissances... c'est l'intitulé des photos pour les arbres plantés à la verte plaine.... Nous vous invitons à constater par vous-même... Des arbres et .....??**